

Module PART 66 | Module 7A : procédure d'entretien B2

Formation courte Licence PART 66

RS 1137

LIEU DE FORMATION | DATE

Istres | Pôle Formation UIMM SUD - AFPI Provence

Dates | Nous consulter

Mise à jour 20 août 2021

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maîtriser les procédures et méthodes d'entretien nécessaires pour intervenir sur aéronef et leurs équipements électriques.

DURÉE ET ORGANISATION

Durée | 42 heures (6 jours) **Nombre de stagiaires** | 4 à 12

ADMISSION

Public

- Mécaniciens aéronautiques désirant obtenir une licence européenne EASA Part 66.
- Mécaniciens militaires en reconversion civile.
- Toute personne ayant un niveau Baccalauréat général ou technique.

Pré-requis

- Etre titulaire d'un titre ou diplôme aéronautique reconnu ou d'un Baccalauréat général ou technique.
- Avoir un dossier d'admission PART 147 validé auprès du centre de formation.

PROGRAMME

Le programme de ce module reprend les principaux éléments du référentiel de la PART 66 décrits dans la réglementation Européenne CE 1321/2014.

Il cible les éléments essentiels relatifs à la connaissance des sujets/matières suivantes :

- Outillages, moyens de contrôle, mesures de sécurité, manutention aéronefs,
- Procédures de Maintenance, Documentations techniques,
- Inspection, techniques de démontage, dépannages,
- Câblage aéro,
- etc…

COÛT

Tarifs disponibles sur demande

VALIDATION

- Attestation PART 147 délivrée au stagiaire si résultat QCM \geq 75% du module suivi.
- Attestation des acquis de la formation.
- Attestation de fin de formation.

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Option 1 : Présentiel

- Cours et suivis en présentiel avec un formateur expert
- Accès aux supports de cours via la plateforme pédagogique*

Option 2 : A distance

- Accompagnement et suivi(s) individuel(s) personnalisé(s) de 2h par semaine avec un formateur expert
- Accès aux supports de cours via la plateforme pédagogique*

Option 3 : Examen seul

- Examen seul en candidat libre en présentiel
- Pas d'accès aux supports de cours
- Pas de suivi individuel

*Accès à la plateforme pédagogique

- Exercices d'application pour contrôler la progression des stagiaires avant examen
- Livrets de cours homologués par l'Aviation Civile
- Bibliothèque technique

Salles de cours et d'examen adaptées. Hall aéronautique de 3000m² équipé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN

- Examen conforme au Règlement CE 1321/2014 de l'EASA (PART 147) :
- Questionnaire à Choix Multiple : 60 Questions – 75 Minutes
- Questions à Développement : 2 Questions – 20 minutes.